



une société d'Abertis

Direction du Patrimoine



**Direction Départementale
des Territoires de l'Oise**

40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais Cedex

12 JUL. 2018

Senlis, le
N/Réf : DPAT/GA-2018o109
Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la Commune de Saint-Just-en-Chaussée.

Madame,

Faisant suite au courrier du 9 juillet 2018 que vous nous avez fait parvenir, je vous informe que la commune de Saint-Just-en-Chaussée, n'est pas traversée par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du PLU de la commune précitée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Kristell MAURANGE

Responsable Foncier